

Formation Horticulture

Posté par: formations-concours

Publiée le : 13/11/2008 11:52:25

L'horticulteur est un ouvrier ou un technicien spécialisé dans un ou plusieurs domaines des productions horticoles : horticulture ornementale (production de plantes de plein air ou d'appartement), horticulture vivrière (cultures légumières, arboriculture fruitière) ou le paysage (jardins, espaces verts, aménagements urbains).

Description des tâches / conditions de travail Il peut directement participer aux activités de production (préparation des sols, semis, taille, production de graines, etc.) ou intervenir en amont de la production en exécutant des travaux de recherche et d'expérimentation. Il peut également dispenser des conseils à la clientèle et participer à la commercialisation. Les tâches de l'horticulteur varient en fonction de la nature de l'entreprise pour laquelle il travaille : exploitation horticole, société agroalimentaire, pépinière, coopérative agricole, grande surface commerciale, municipalité. Les possibilités d'exercice sont multiples. Le travail de production exige une bonne résistance physique, de l'habileté manuelle et une technicité de plus en plus élevée. Il s'effectue le plus souvent en plein air ou dans des serres humides et chaudes. Les conditions de travail sont aussi tributaires des saisons. Froid, chaleur, humidité sont souvent au rendez-vous. Dans les entreprises où la vente est assurée, l'horticulteur est le plus souvent en contact direct avec le public. **Salaires / revenus** Pour les ouvriers, les salaires bruts restent modestes, entre le SMIC : 1 280 € et 1 400 €, mensuels. Un artisan horticulteur-pépiniériste peut obtenir un revenu moyen de 2 200 €, mensuels.

Evolution professionnelle La consommation des produits et services de l'horticulture s'accroît régulièrement. Du personnel exécutif au technicien, les exigences de qualification sont à la hausse. Les possibilités de promotion sont nombreuses : les ouvriers peuvent accéder à des postes de chef d'équipe ou de chef de culture. Les titulaires du bac pro ou du BTSA doivent mettre leurs connaissances théoriques en pratique sur le terrain avant d'accéder à des postes d'encadrement.

Etudes / formations Avec un niveau de 3e, vous pouvez commencer par

- à un CAPA ou un BEPA productions horticoles options fleurs et légumes, fruits et pépinières.

- à le bac professionnel productions horticoles (avec les mêmes options) se prépare en 2 ans après un CAPA ou un BEPA.

- au niveau technicien, le BTSA productions horticoles se prépare en 2 ans après un bac S ou un bac techno.

- à 2 autres BTSA proposent une orientation différente : le BTSA technico-commercial, dont l'option végétal d'ornement forme des agents commerciaux spécialisés et le BTSA technologies végétales, plus axé sur l'expérimentation et la recherche.